



ADIAL



Rapport

Site ADIAL d'Adriers (86)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale
PJ7 : Présentation non technique



Rapport n°A116454/Version B – Avril 2024

Projet suivi par Virginie PRIMAULT – 06.10.52.41.71 – virginie.primault@anteagroup.fr

Et Mélanie Clément – 07.77.91.21.56– melanie.clament@anteagroup.fr

Sommaire

1. Préambule	4
2. Informations relatives au demandeur	5
3. Présentation générale du site existant.....	6
3.1. Localisation.....	6
3.2. Activité.....	7
3.3. Installations	8
3.4. Process de fabrication	9
3.5. Évolutions récentes du site	11
4. Présentation générale du projet	13
4.1. Présentation du nouveau four	13
4.2. Réorganisation de la zone de production	13
4.3. Coût et planning	15
5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale	16

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : Localisation du site (source : Géoportail, Scan25)	6
Figure 2 : Localisation du site (source : Géoportail, plan cadastral)	7
Figure 3 : Stockage des matières premières (étape 1)	9
Figure 4 : Poste de préparation des mélanges (étape 2)	9
Figure 5 : Fusion de la matière (étape 3)	10
Figure 6 : Remplissage des lingotières (étape 4)	10
Figure 7 : Solidification des lingots (étape 5)	10
Figure 8 : Stockage des produits finis (étape 6)	11
Figure 9 : Plan de masse du site dans la configuration projetée	14

Table des tableaux

Tableau 1 : Identité de l'exploitant	5
Tableau 2 : Parcelles cadastrales	7
Tableau 3 : Production du site ADIAL sur les 4 dernières années	8
Tableau 4 : Contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)	16

1. Préambule

Cette pièce constitue la pièce jointe n°7 du dossier de demande d'autorisation environnementale du site ADIAL sur la commune d'Adriers (86).

Ce DDAE est réalisé dans le cadre du projet d'installation d'un nouveau four induction qui impliquera une augmentation de la production d'alliages de métaux supérieure au seuil de classement au titre de la rubrique ICPE 3250-3-a [Production, transformation des métaux et alliages non ferreux – 3. Autres métaux non ferreux - a) Fusion, y compris alliage, incluant les produits de récupération, avec une capacité de fusion supérieure à 20 tonnes par jour].

La présente pièce jointe vise à présenter :

- le site existant et son fonctionnement de façon non technique ;
- les caractéristiques générales du projet.

2. Informations relatives au demandeur

Les principales informations concernant le site ADIAL à Adriers sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Identité de l'exploitant

Nom de l'établissement	ADIAL
Raison sociale :	ADIAL
Forme juridique :	SAS
Siège social et adresse du site :	Route de Moulismes – 86430 ADRIERS
N° SIRET :	43220755300038
Code APE :	Métallurgie de l'aluminium (2442Z)
Activité(s) exercée(s) :	Fabrication de lingots d'alliage d'aluminium
Signataire de la demande : Agissant en qualité de :	M. GRANDJEAN - Directeur général
Contact suivi du dossier :	M. PAPUCHON – Responsable projets M. BEKAI – Responsable HSE

3. Présentation générale du site existant

3.1. Localisation

Le site ADIAL est implanté depuis 2001 sur les parcelles n°835 et 1 179 (section C) de la commune d'Adriers, dans le département de la Vienne (86). Il se situe au Nord de la commune, le long de la RD729, au droit du lieu-dit « La Fondaulan ».

Le site est bordé :

- Au nord et à l'est : de parcelles agricoles et d'un cours d'eau non permanent,
- Au sud : du chemin rural desservant les lieux-dits « Chez Pougy » et « La Brelière », puis de parcelles agricoles,
- À l'ouest : par la route départementale n°729, puis par des parcelles agricoles.

Le site étudié est localisé à 1 km au nord-est du centre-ville de la commune d'Adriers, en bordure de la RD729 (cf. Figure 1 et Figure 2).



Figure 1 : Localisation du site (source : Géoportail, Scan25)



Figure 2 : Localisation du site (source : Géoportail, plan cadastral)

Le site concerne les parcelles cadastrales suivantes :

Tableau 2 : Parcelles cadastrales

Commune	Section	Parcelles cadastrales	Surface totale de la parcelle	Surface concernée par les installations du site
ADRIERS	OC	0835	15 323 m²	15 323 m²
		1179	2 401 m²	2 401 m²
SURFACE TOTALE DU SITE ICPE				17 724 m²

3.2. Activité

Depuis 2001, la société ADIAL est une usine spécialisée dans la fabrication de lingots d'alliage d'aluminium, sur le site d'Adriers.

À l'heure actuelle, le site présente une capacité de production de 30 t/j, à laquelle s'ajoutent l'activité de négoce, développée depuis 2017. La production du site sur les 4 dernières années est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Production du site ADIAL sur les 4 dernières années

Activités	Produits	Production en tonnes			
		2019	2020*	2021*	2022
Production	Alliages mères	380	301	416	837
	Alliages primaires	4 326	2 783	2 488	3 000
	Alliage Zinc	1 400	1 096	3 167	1 273
	TOTAL	6 106	4 180	6 071	5 110
Négoce	Alu	485	1 247	1 121	492
	Zinc	48	379	428	1 406
	TOTAL	533	1 626	1 549	1 898

*Années COVID

3.3. Installations

L'arrêté préfectoral d'autorisation du 1^{er} octobre 2014 complété par l'APC du 21 octobre 2021 autorisent l'affinage d'alliage d'aluminium pour une capacité de production maximale de 30 tonnes par jour. Cette activité est réalisée via :

- Un four de fusion à induction (1 200 kg),
- Un four carrousel de fusion maintien fonctionnant au gaz propane (800 kg),
- Un four « alu » de maintien fonctionnant au gaz propane (1 500 kg),
- 2 fours « zinc » de fusion maintien fonctionnant au gaz propane (1 500 kg),
- 3 chaines de 128 lingotières,
- 1 carrousel comprenant 8 coquilles de 8 empreintes.

L'exploitation des installations suivantes est également autorisée :

- Une aire de transit des métaux pour utilisation dans le process,
- Des équipements permettant le travail des métaux (5,75kW),
- Une cuve de propane d'une capacité de 13 t, alimentant les fours du site,
- Une cuve de stockage de carburant liquide de 4 t,
- Un poste de distribution de carburant liquide,
- Des substances réagissant violement avec l'eau,
- Une installation de compression d'air,
- Un atelier de charge de batteries, une aire de stockage des déchets.

Le site comprend également :

- Un pont bascule,
- Une aire de stockage de déchets,
- Un atelier maintenance,
- Des bureaux.

3.4. Process de fabrication

Les différentes étapes du process de fabrication sont détaillées dans la PJ n°46 et présentées succinctement ci-dessous :

- 1) Réception, pesée, contrôle et stockage des matières premières (aluminium, grenaille d'aluminium, magnésium, zinc, ...) (cf. Figure 3) ;
- 2) Préparation des mélanges en fonction du produit fini souhaité (cf. Figure 4) ;
- 3) Fusion de la matière à environ 900°C dans un four (cf. Figure 5) ;
- 4) Coulée des lingots (cf. Figure 6) ;
- 5) Solidification et empilage des lingots (cf. Figure 7) ;
- 6) Stockage des produits finis avant expédition (cf. Figure 8).



Figure 3 : Stockage des matières premières (étape 1)



Figure 4 : Poste de préparation des mélanges (étape 2)



Figure 5 : Fusion de la matière (étape 3)



Figure 6 : Remplissage des lingotières (étape 4)



Figure 7 : Solidification des lingots (étape 5)



Figure 8 : Stockage des produits finis (étape 6)

3.5. Évolutions récentes du site

Plusieurs modifications du site envisagées par l'exploitant ont été portées à la connaissance du Préfet en juillet 2023. Elles portaient sur :

- L'agrandissement du bâtiment de production,
L'extension prévue porte sur une surface de 887 m². Elle sera composée d'un bâtiment rectangulaire dont les dimensions seront :
 - Environ 30 m de longueur,
 - Environ 29 m de largeur,
 - 11,80 m de hauteur.

La construction créée sera composée d'un volume simple à dominance parallélépipédique comme dans la plupart des bâtiments du secteur.

Le bâtiment sera composé d'une structure métallique.

Afin que ce bâtiment s'insère au mieux aux bâtis existants, le bardage métallique utilisé sera de couleur grise RAL 7035.

La couverture sera réalisée par un bac acier de couleur gris.

L'extension du bâtiment est localisée sur fond bleu sur la Figure 9.

- La création de voeries supplémentaires autour de l'extension du bâtiment,
- La création d'une dalle béton qui accueille l'installation de traitement des rejets atmosphériques de l'ensemble du site,

- Le déplacement de la cuve de GPL,

Actuellement située à l'est du bâtiment de production, la cuve GPL se trouve au droit de la future extension de voirie. Par conséquent, elle se verra déplacer vers l'ouest. Les distances d'éloignement indiquées dans l'arrêté ministériel relative aux installations de stockage de GPL soumises à déclaration seront respectées.

- La mise en place de deux réserves d'eau incendie,

La mise en place de 2 réserves d'eau incendie de 240 m³ chacune soit 480 m³ au total, est prévue. Une réserve incendie sera disposée au niveau du portail d'entrée, l'autre à proximité du bassin de collecte des eaux pluviales,

- L'implantation d'un bassin de collecte des eaux pluviales / eaux d'extinction d'incendie.

Un bassin de gestion des eaux pluviales sera créé à l'extrême nord du site. Les eaux pluviales de voiries et de toiture y seront envoyées puis rejetées au milieu naturel (fossé le long de la RD729).

L'ensemble de ces nouvelles installations prend place au sein du périmètre ICPE existant.

L'accès existant à l'angle Sud-Ouest de la parcelle est conservé.

Les 19 places de stationnement existantes sont également conservées.

4. Présentation générale du projet

Par le présent dossier, ADIAL souhaite installer et exploiter un nouveau four induction d'une capacité de 3 tonnes.

Cette nouvelle installation permettra d'assurer une capacité de production de 90 t/j à l'horizon 2024, soit une augmentation de 60 t/j comparée à la capacité actuelle de 30 t/j.

4.1. Présentation du nouveau four

Les principales caractéristiques techniques du nouveau four sont :

- Typologie : Four induction,
- Energie : électrique,
- Capacité : 3 tonnes d'aluminium – 2.200 kg/h,
- Puissance : 1 250 kW,
- Puissance électrique : 1500 kVA.

Cet équipement sera équipé de :

- un système de chargement automatisé,
- Un système de basculement hydraulique,
- 2 moules creuset,
- une pince à scories,
- un système de refroidissement type aéroréfrigérant,
- une hotte d'extraction des fumées.

4.2. Réorganisation de la zone de production

La mise en place du nouveau four implique une réorganisation de la zone de production et notamment de développer un système de coulée et de refroidissement adapté.

En effet, en situation future, le site sera doté de **3 fours de fusion et 3 fours de maintien**, selon l'organisation suivante :

- le four induction existant de 1,2 T, qui alimentera l'un de 2 fours « zinc » relié à une lingotière ;
- le four carrousel équipé d'un manège ;
- le futur four induction de 3 T, qui alimentera 2 fours, tous 2 reliés à une lingotière dont le fonctionnement sera adapté au futur flux.

Le plan de masse du site en situation future est présenté en page suivante.



4.3. Coût et planning

Les travaux de construction de l'extension du bâtiment de production et des voiries associées ont démarré au premier semestre 2024. Leur achèvement est prévu pour la fin du premier semestre 2024.

Les travaux de mise en place du nouveau four et de la réorganisation du site sont prévus au second semestre 2024.

La durée des travaux est estimée à 5 mois pour mise en service progressive afin d'atteindre un process optimal et complet en juin 2025.

Le projet « nouveau four induction » a un coût estimé à 4 200 000 euros. Il sera porté entièrement par la société ADIAL via le plan France relance.



5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale est élaboré conformément aux articles :

- R181-12 à D181-15-10 du Code de l'Environnement définissant le contenu des dossiers de demande d'autorisation environnementale,
- R122-5 du Code de l'Environnement définissant le contenu de l'étude d'impact.

Conformément au formulaire Cerfa n°15964*03, le dossier comprend les pièces suivantes :

Tableau 4 : Contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)

Codification du formulaire Cerfa	Intitulé de la pièce
Pièces à joindre pour tous les dossiers	
P.J n°1	Plan de situation du projet à l'échelle 1 /25 000
P.J n°2	Pièces graphiques
P.J n°3	Maîtrise foncière du terrain
P.J n°4	Étude d'impact
P.J n°4bis	Résumé non technique de l'étude d'impact
P.J n°4ter	Annexes de l'étude d'impact
P.J n°7	Note de présentation non technique du projet
Pièces à joindre pour les dossiers ICPE	
P.J n°46	Description technique des installations
P.J n°47	Description des capacités techniques et financières
P.J n°48	Plan d'ensemble des installations
P.J n°49	Étude de dangers
Pièces à joindre pour les installations IED	
P.J n°57 à 59	Rapport de base, proposition motivée de rubrique principale et conclusions sur les meilleures techniques disponibles
Pièces à joindre pour les installations soumises à garanties financières	
P.J n°60	Montant des garanties financières
P.J n°61	État de pollution des sols